

CARACTÉRISTIQUES DES MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES POUR LA PRODUCTION DE MEUBLES

SPÉCIFICATION DE PRODUIT

1. Les meubles rembourrés, lits, matelas et autres éléments proposés par le Fabricant doivent être utilisés conformément à leur destination et aux règles d'utilisation indiquées ci-dessous.
2. En raison des éléments souples et du type de rembourrage, des différences dans les dimensions des meubles rembourrés par rapport aux paramètres indiqués dans les catalogues, les dépliants ou sur le site Web peuvent apparaître. Toutes les dimensions des meubles se réfèrent aux parties les plus saillantes du meuble et sont données avec une tolérance de +/-3%. Dans le cas des matelas, la tolérance de taille admissible est de +/- 1,5 cm et résulte de la souplesse des composants utilisés.
3. Dans les meubles rembourrés, des différences dans la souplesse des sièges entre les éléments individuels peuvent apparaître. Ce phénomène est lié aux propriétés naturelles des matériaux utilisés pour construire la structure et le garnissage, à savoir : la densité de la mousse de rembourrage, la souplesse des ressorts métalliques, les ceintures de rembourrage et l'utilisation de mécanismes fonctionnels (fonction de couchage, éléments avec conteneur, éléments d'angle, poufs et divans). Des différences dans la dureté des sièges peuvent également apparaître entre les meubles exposés et livrés au client. C'est un effet naturel lié à l'utilisation et à l'application de différents tissus de rembourrage.
4. Il peut y avoir des différences dans le degré de dureté des éléments particuliers de l'ensemble, résultant de leurs différentes tailles et conditionnées par les solutions de construction utilisées.
5. Les échantillons de tissus, de cuir et de teinture d'éléments en bois présentés doivent être traités comme des exemples d'échantillons de matières premières. Par conséquent, le meuble commandé peut présenter des différences par rapport aux échantillons présentés.
6. En cas de commande de meubles à intervalles, le Fabricant se réserve le droit d'introduire des changements dans la couleur, le design, les dimensions et les fonctions du meuble. Des différences peuvent résulter d'un changement dans le processus de production, ainsi que de l'utilisation d'un lot/approvisionnement différent de matières premières dans le processus de production.
7. En cas de remplacement du produit pendant la période de garantie, le Fabricant se réserve le droit d'introduire des modifications technologiques relatives aux dimensions du produit, matériaux utilisés pour la production, éléments décoratifs et mobiles, fonctions de couchage, résultant de la nécessité d'éliminer les défauts du produit.
8. Les couleurs des tissus, du cuir et des éléments en bois présentés sur les photos peuvent légèrement différer des couleurs réelles. Cela est dû aux limites de la technique d'enregistrement numérique et aux paramètres individuels des appareils électroniques, en particulier la carte graphique et le moniteur.
9. Aucun matériau de rembourrage disponible (tissu, tissu enduit/cuir artificiel, cuir naturel) ne peut résister aux éventuels dommages causés par les animaux. Par

- conséquent, lors du choix d'un matériau de rembourrage, une attention particulière doit être accordée à ses paramètres de résistance et à l'utilisation prévue.
10. l'apparition de plis sur le matériau de rembourrage, en tant que caractéristique souhaitée et intentionnelle, se produisant le plus souvent dans les parties semi-circulaires et arquées n'est pas considéré comme un défaut du produit.
 11. Lors de l'utilisation de la fonction électrique de relaxation peuvent apparaître, les bruits et sons naturels résultant des composants et mécanismes utilisés.
 - a) De légers grincements lors de l'utilisation de la fonction électrique de relaxation peuvent apparaître. Cela résulte de la structure de surface des matériaux de rembourrage utilisés. Ce sont des questions qui ne constituent pas un défaut.
 - b) Les sons émis lors de l'utilisation du meuble et ses fonctions mécaniques sont une chose naturelle résultant de la structure, des propriétés et de la spécificité des matériaux utilisés (points d'articulation et de rivetage, ressorts de tension, bruit du moteur). Ce sont des questions qui ne constituent pas un défaut.
 - c) Lors de l'utilisation de la fonction électrique de relaxation peuvent apparaître, les bruits et sons naturels résultant des composants et utilisés des matériaux (palans tendus - cordes, rubans).
 12. Lors de l'utilisation des fonctions mécaniques, l'usure des éléments (abrasion des éléments) est un phénomène naturel pour ce type de produit, ce qui ne constitue pas un défaut.
 13. La mousse de rembourrage ou le latex peuvent se décolorer avec le temps en raison de processus naturels, ce processus n'affecte pas les propriétés utilisables des Marchandises.
 14. Lors de la première période d'utilisation, des odeurs spécifiques peuvent être ressenties, caractéristiques des matières premières et des composants utilisés (colle, mousse, tissu).

CARACTÉRISTIQUES ET PROPRIÉTÉS DES TISSUS DE REMBOURRAGE

1. Il peut y avoir des différences dans la structure de l'ombre et du tissu si elles proviennent de différentes séries de production de fabricants de tissus, et la plainte concerne la différence de produits individuels achetés à certains intervalles.
2. Il peut y avoir des différences naturelles dans la teinte des tissus entre les échantillons ou meubles exposés et ceux livrés au client, résultant de la tolérance de couleur des matériaux utilisés ;
3. Il peut y avoir des plis naturels, le boulochage, la décoloration ou le rétrécissement des tissus résultant d'une utilisation appropriée et résultant des propriétés de ces tissus et des caractéristiques de l'insert en mousse et de leur utilisation par l'Acheteur ;
4. Il peut y avoir l'apparition de plis sur le matériau de rembourrage, en tant que caractéristique souhaitée et intentionnelle, se produisant le plus souvent dans les parties semi-circulaires et arquées ;
5. Il peut y avoir de l'ombrage ou le miroitement du tissu (différenciation de la brillance et de la teinte selon l'angle d'incidence de la lumière) même dans le même lot de tissu, qui est une sorte d'effet résultant des caractéristiques naturelles de certains types de tissus ;

6. Chaque tissu a des caractéristiques individuelles, propres à un type donné, qui peuvent devenir visibles lors de l'utilisation quotidienne du meuble et ne signifient pas des défauts de qualité :
 - **Ombfrage** - un effet visuel consistant en l'impression de différences de couleur des différentes parties du rembourrage, causées par la disposition unidirectionnelle des fibres. Il est le plus visible dans les dispositions d'angle, où la lumière est réfléchiée sous différents angles. Cet effet n'est pas un défaut technologique du produit et n'indique pas non plus une mauvaise qualité du rembourrage. L'ombfrage est une propriété naturelle du velours, des tissus similaires au velours, des tissus flock et chenille à poils plus longs.
 - **Pétrissages des fibres** - ils sont causés par le poids de la personne assise, l'humidité naturelle et la température corporelle. Cet effet est similaire au repassage. Il s'agit d'un phénomène typique lié à l'utilisation du velours, des tissus similaires au velours, des tissus flock et chenille. Cet effet n'indique pas une qualité réduite du tissu.
 - **Boulochage des tissus** - un effet qui se produit à la suite de l'utilisation quotidienne du meuble (il ne peut pas être complètement éliminé). Il s'agit de la formation de petites boules/nœuds à la surface du tissu difficiles à enlever. L'effet est le plus souvent créé en recouvrant les meubles de couvertures et de couvre-lits en matières premières à fibres très longues.
 - **Décoloration** - les vêtements qui se décolorent facilement, par exemple les jeans, peuvent changer de manière irréversible la couleur de chaque tissu de rembourrage, en particulier celle qui est claire, et vice versa, le tissu de rembourrage dont la couleur est particulièrement forte et saturée (rouge, indigo, bleu marine, noir) peut dégager une partie du colorant au contact des vêtements, en particulier des vêtements clairs.
7. Lors de l'utilisation du meuble, son rembourrage acquiert un aspect caractéristique qui est un effet naturel de l'utilisation du tissu. Il se caractérise par la formation de plis plus ou moins grands (selon le degré d'étirement et d'élasticité du tissu) aux endroits les plus utilisés du meuble.
8. Il peut y avoir des l'écrasement, l'aplatissement ou le pressage des fibres du tissu causé par la pression ou le toucher ;
9. Il peut y avoir des la décoloration du tissu qui perd sa couleur sous l'influence de la température et de l'humidité ;

CARACTÉRISTIQUES ET PROPRIÉTÉS DES CUIRS

1. Les cuirs présentent des caractéristiques qui soulignent leur origine naturelle, n'indiquant pas une valeur réduite de la matière première : odeur caractéristique, veines apparentes, plis de graisse, piqûres d'insectes, cicatrices, zébrures, différences de brillance, vergetures, rides, etc. Ces caractéristiques n'affectent pas la durabilité d'utilisation, elles ne sont qu'une garantie de l'authenticité du matériau.
2. Le changement dans la douceur du siège et du dossier est un effet naturel de l'utilisation de meubles en cuir naturel.
3. Un meuble peut être fait de plusieurs pièces de cuir, c'est pourquoi des nuances de couleurs délicates entre les différentes parties du meuble sont autorisées.

4. Lors de l'utilisation de meubles recouverts de cuir naturel, on peut apercevoir des caractéristiques liées à des effets naturels de l'exploitation de la matière première. Dans des endroits les plus exploités, on peut apercevoir des rides, plis et frottements du cuir.
5. Le contact direct du cuir de rembourrage avec des facteurs tels que : une température trop élevée ou trop basse, une humidité ambiante inappropriée, le sel contenu dans la sueur et l'action de substances chimiques inappropriées entraîne des modifications irréversibles de l'apparence et de la qualité du rembourrage.
6. De nombreux pliages et rides de la couverture fabriqués sur la peau résultent de la conception et des caractéristiques des meubles.

REMBOURRAGE - CUIR

Nous sélectionnons le cuir en accordant une attention particulière à sa qualité. Nos cuirs sont traités et tannés sans modifier leurs propriétés. Par conséquent, les cicatrices, les rides, les différences de structure et les variations de teinte sont considérées comme des caractéristiques naturelles du produit et ne sont pas couvertes par la garantie. Les détails sont présentés sur les photos illustrant les caractéristiques du cuir naturel.



Les propriétés originales maintiennent la douceur et de la délicatesse naturelles. La présence de cicatrices, de différences de structure, de rides, de veines, de différences de nuances de couleurs et toutes autres traces que la nature a laissées sur la surface du cuir sont la preuve d'une authenticité et d'une valeur absolues.

Dans le cas d'un meuble rembourré avec revêtement en cuir naturel, des coutures supplémentaires peuvent être nécessaires au niveau du siège ou du dossier par rapport à la version avec revêtement en tissu.

Une fois tous les contrôles de production terminés, nous effectuons une inspection finale approfondie de chaque canapé pour évaluer l'apparence (coutures, assemblage, revêtement) et la résistance (test de fatigue du produit fini). Ce n'est qu'après avoir réussi le test final que notre canapé est prêt à l'emploi.

CARACTÉRISTIQUES ET PROPRIÉTÉS DES ÉLÉMENTS EN BOIS

1. La coloration inégale, les nœuds et les cernes différents du bois résultant de ses propriétés naturelles ne constituent pas un défaut de qualité.
2. Les différences entre la couleur du bois et l'enduit masquant les cavités ne constituent pas un défaut de qualité.
3. Dans les meubles finis avec une patine vieillissante, en raison de la technologie manuelle d'application et de frottement de ce matériau, on peut apercevoir des différences dans l'intensité du frottement de la patine sur la surface du meuble ainsi qu'entre les meubles particuliers.
4. Un mauvais entretien peut entraîner une décoloration ou des dommages, et ces défauts ne relèvent pas de la responsabilité du fabricant.
5. Une pression de nettoyage excessive peut décolorer ou éclaircir les couleurs.
6. Pour la sécurité et la protection du meuble, avant de procéder au nettoyage de base, effectuez un test dans un endroit discret pour vérifier comment l'élément réagit au nettoyage.
7. Les produits destinés au nettoyage des meubles, disponibles dans le commerce, doivent être utilisés conformément à leur destination, aux règles et instructions de leur fabricant, et leur utilisation est sous la seule responsabilité de l'Acheteur.

BOIS DÉCORATIF

Les éléments en bois sont fabriqués à partir de matériaux naturels et écologiques. En tant qu'organisme vivant, chaque arbre crée une structure différente et unique et une couleur variée dans un tronc, résultant de la croissance naturelle de l'arbre en périmètre et en hauteur. Les dépendances mentionnées ci-dessus affectent l'unicité/différenciation de la texture des éléments en bois utilisés dans la production de meubles.

Les propriétés du bois mentionnées ci-dessus sont une preuve de son origine naturelle et ne constituent pas un défaut de fabrication.

